

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2026

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

En outre, la loi NOTRe du 7 août 2015 a créé de nouvelles dispositions quant à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales (article 107).

La présente note répond à cette obligation pour le SIETOM de la région de Tournan-en-Brie ; elle est disponible sur le site internet du syndicat.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires d'annualité, d'universalité, d'unité, d'équilibre et d'antériorité. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget a été réalisé sur les bases du rapport d'orientation budgétaire 2026 présenté le 9 février 2026. Il a été établi dans une volonté de :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services rendus aux administrés du territoire
- Anticiper la stratégie financière en lien avec les différents projets du SIETOM
- Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- Mobiliser des subventions chaque fois que possible

Le budget primitif 2026 respecte parfaitement ces objectifs. Il s'équilibre ainsi :

<i>BP 2026</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	41 734 900,28	41 734 900,28
Investissement	16 977 833,05	16 977 833,05

I. La section de fonctionnement

a. Propos liminaires

La section de fonctionnement du budget permet au Syndicat d'assurer la gestion des affaires courantes. Il s'agit des recettes et des dépenses dites quotidiennes du service syndical.

b. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de **41 734 900,28 €** se répartissent en opérations réelles pour un montant de 28 079 891,59 € et opérations d'ordre pour 13 655 008,69 €.

Elles se déclinent au chapitre de la façon suivante :

		FONCTIONNEMENT		FCT.	Taux de réalisation
		BP 2025	BP 2026	CFU 2025	2025
Dépenses de gestion courante dont :		26 783 994,58	27 743 218,85	23 036 374,78	86%
011	Charges à caractère général	22 728 140,37	19 392 266,99	18 716 042,64	82%
012	Dépenses de personnel	3 833 568,57	7 800 622,86	3 610 494,41	94%
65	Autres charges courantes	222 285,64	550 329,00	709 837,73	319%
Charges financières et exceptionnelles dont :		526 090,23	336 672,74	387 611,32	74%
66	Charges financières	399 590,23	336 172,74	387 611,32	97%
67	Charges exceptionnelles	126 500,00	500,00	0,00	
TOTAL des dépenses réelles		27 310 084,81	28 079 891,59	23 423 986,10	86%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	2 000 000,00	2 308 000,00	1 862 947,50	93%
023	Virement à la section d'investissement	10 894 028,25	11 347 008,69	0,00	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		40 204 113,06	41 734 900,28	25 286 933,60	63%

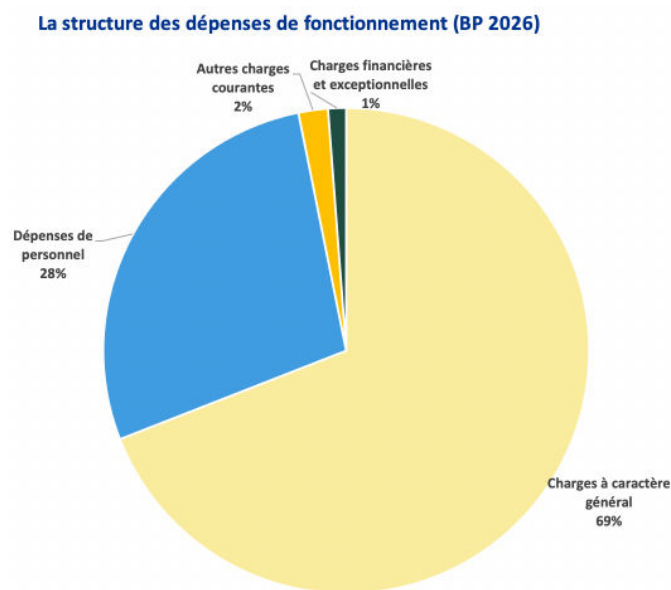
Globalement, on constate par rapport au budget total **une augmentation de l'ordre de 3,8%** par rapport au budget de l'année précédente.

- En structure, le poids respectif de chaque dépense de fonctionnement évolue essentiellement en raison de la reprise en régie de la collecte à compter du 1^{er} janvier 2026. En effet, les charges à caractère général ont diminué de presque 15% quand les dépenses de personnel ont plus que doublé. Ainsi, dans ce budget 2026, 69% des dépenses sont des charges à caractère général, 28% sont des charges de personnel, 1% sont des charges financières et 2% des autres charges courantes
- Les charges à caractère général, bien qu'en baisse, comprennent la dernière facture du contrat de collecte pour le mois de décembre 2025 et les nouveaux contrats liés à la régie avec notamment la location des bennes et le carburant. L'évolution des autres charges à caractère général s'explique essentiellement par la revalorisation des contrats de prestations de services, les études, l'augmentation constante et significative de la TGAP et l'imprévision liée aux performances en 2026 (en parallèle de la suppression de l'enveloppe des dépenses imprévues)

- La progression des charges de personnel s'explique essentiellement par la reprise en régie de la collecte avec le recrutement de 72 agents, portant le nombre d'agents au SIETOM à 146 au 1^{er} janvier 2026
- L'augmentation importante (+ 147%) des autres charges courantes s'explique par la prévision de créances admises en non valeur pour un montant de 126 000 € et le remboursement de TVA pour un montant de 180 000 €

Pour mémoire, le chapitre 042 est une opération d'ordre de transfert entre les 2 sections (fonctionnement et investissement). Il s'agit d'une dépense de fonctionnement qui va alimenter en totalité la section d'investissement en recettes : c'est donc une opération neutre sur le plan financier. Le chapitre 042 recouvre ici les dotations aux amortissements, en augmentation de 15% par rapport à l'année précédente.

Le chapitre 023 est un virement à la section d'investissement : il s'agit d'un transfert du surplus de crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement en recettes. Il est en augmentation de l'ordre de 4,1%, notamment due au résultat positif de l'année 2025.



c. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, à la participation des collectivités, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

L'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du SIETOM de Tournan-en-Brie à financer par lui-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau et après remboursement de l'annuité se rapportant à la dette passée.

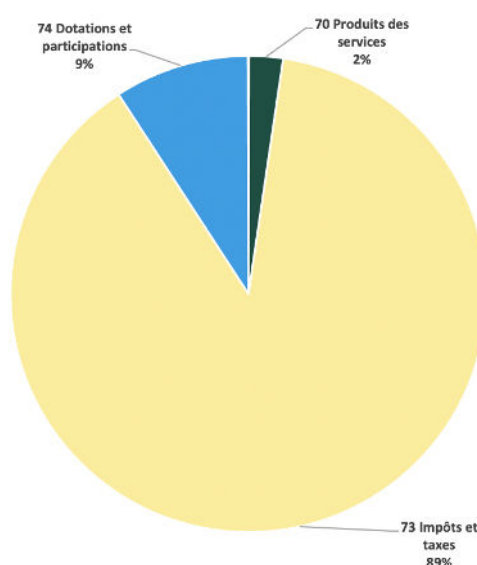
Ces recettes représentent un montant de **41 734 900,28 €** et sont strictement égales aux dépenses de fonctionnement. Elles se déclinent au chapitre de la façon suivante :

		FONCTIONNEMENT		FCT.	Taux de réalisation
		BP 2025	BP 2026	CFU 2025	2025
Recettes de gestion courante dont :		25 856 416,87	26 433 801,39	26 218 841,94	101%
013	Atténuations de charges	10 000,00	10 000,00	5 976,00	60%
70	Produits des services	508 500,00	602 601,39	822 170,69	162%
73	Impôts et taxes	22 443 055,42	23 200 000,00	23 023 678,15	103%
74	Dotations et participations	2 470 861,45	2 400 000,00	1 882 912,07	76%
75	Autres produits	10 000,00	10 000,00	70 105,03	701%
76	Produits financiers	414 000,00	211 200,00	414 000,00	100%
Produits exceptionnels dont :		1 110,00	21 500,00	1 104,36	99%
77	Produits exceptionnels	1 110,00	21 500,00	1 104,36	99%
TOTAL des recettes réelles		25 857 526,87	26 455 301,39	26 219 946,30	101%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	14 346 586,19	15 279 598,89	14 346 586,19	100%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		40 204 113,06	41 734 900,28	40 566 532,49	101%

Les recettes réelles de fonctionnement prévues au BP 2026 sont **en hausse de l'ordre de 2,3%**.

- Les recettes issues de la TEOM (73) devraient connaître une progression (de l'ordre de 176 000 € par rapport au réalisé 2025) du fait de la hausse des bases fiscales (+ 0,8%) tout en maintenant les taux de TEOM votés en 2025. Dans le BP 2026, les recettes de TEOM représentent 87,8% des recettes réelles de fonctionnement (contre 86,8% en 2025)
- Les recettes issues des produits des services en baisse par rapport au réalisé (- 26,7%) qui s'explique par une perspective prudente avec la prise en compte des prix de revente variables depuis plusieurs années
- Les dotations et participations quasi identiques par rapport au BP 2025 qui s'explique notamment par la poursuite de la prise en compte des subventions supplémentaires relatives au Extensions des Consignes de Tri (ECT) et à l'amélioration des performances

La structure des recettes de fonctionnement (BP 2026)



Le résultat de fonctionnement reporté de 202 (R002) s'élève à 15 279 598,89 €.

II. La section d'investissement

a. Propos liminaires

La section d'investissement est destinée à préparer l'avenir du Syndicat. Elle fait apparaître les projets syndicaux de moyen et long terme. Ce sont des dépenses et des recettes à caractère exceptionnel, par opposition à la nature récurrente des dépenses et recettes de fonctionnement.

Le budget du SIETOM de Tournan-en-Brie est constitué :

- En dépenses : de toutes les dépenses faisant varier la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il peut par exemple s'agir d'acquisitions de mobilier, de matériel, de matériel informatique, de biens immobiliers, de véhicules, ou encore d'études et de travaux (sur des structures déjà existantes ou en cours de création)
- En recettes : de toutes les subventions d'investissement perçues par le syndicat et en lien avec les projets d'investissement ayant été retenus

b. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du Syndicat se composent principalement :

- Du remboursement des emprunts en capital pour un montant s'élevant à un peu plus d'1,2 M€
- De dépenses en études, matériels et construction/déconstruction concernant tous les projets du SIETOM pour un montant de près de 15,7 M€ dont 1,4 M€ de Restes à réaliser

		INVESTISSEMENT		INVEST.	Taux de réalisation
		BP 2025	BP 2026	CFU 2025	2025
(y compris Restes à réaliser)					
Dépenses réelles d'investissement :		21 477 642,23	16 952 833,05	7 147 184,77	33%
20	Immobilisations incorporelles	869 875,73	1 577 299,00	54 690,03	6%
204	Subvention d'équipements	0,00	40 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 872 467,50	5 756 152,52	1 486 224,18	22%
23	Immobilisations en cours	12 473 301,20	8 301 971,55	4 342 559,00	35%
13	Subvention d'investissement	0,00	21 500,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 261 997,80	1 210 909,98	1 263 711,56	100%
27	Immobilisation financières	0,00	45 000,00	0,00	
Dépenses d'ordre d'investissement :		990 000,00	25 000,00	639 167,18	65%
40	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	0,00	0,00	0,00	
41	Opérations patrimoniales	990 000,00	25 000,00	639 167,18	65%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		22 467 642,23	16 977 833,05	7 786 351,95	35%

Les dépenses d'investissement sur ce budget 2026 sont essentiellement constituées d'opérations réelles.

Les principales dépenses d'investissement seront les suivantes :

- Les investissements récurrents : bacs, BAV, BAV enterrées, composteurs, autres matériels (900 000 €)
- Les travaux de réhabilitation des déchetteries (100 000 €)
- Les travaux de déconstruction de l'usine et de la construction d'un pôle logistique à l'UVOM (à chiffer)

Les Restes à réaliser d'un montant de 1 407 725 € concernent essentiellement les travaux de la déchetterie et ressourcerie.

Les dépenses d'ordre, pour un montant de 25 000 € correspondent à des écritures comptables neutres puisqu'également inscrites en recettes d'ordre dans la même section.

c. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement d'un montant de près de 17 M€ sont composées d'une part du virement de la section de fonctionnement qui correspond à l'excédent et à la dotation aux amortissements et au solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 2025.

Enfin, elles comprennent des Restes à réaliser pour un montant de 548 854 € qui concernent les subventions de la Région et de l'ADEME pour la déchetterie et la ressourcerie, et la subvention de la Région pour les composteurs.

		INVESTISSEMENT		INVEST.	Taux de réalisation
		BP 2025	BP 2026	CFU 2025	2025
Recettes réelles d'investissement :		644 279,54	599 354,76	43 372,43	7%
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 665,87	0,00	4 665,87	100%
13	Subventions d'investissement	639 613,67	599 354,76	38 706,56	6%
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
Recettes d'ordre d'investissement :		21 823 362,69	16 378 478,29	10 441 449,12	48%
021	Virement de la section de fonctionnement	10 894 028,25	11 347 008,69	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	2 000 000,00	2 308 000,00	1 862 947,50	93%
041	Opérations patrimoniales	990 000,00	25 000,00	639 167,18	65%
R001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 939 334,44	2 698 469,60	7 939 334,44	100%
RECETTES D'INVESTISSEMENT		22 467 642,23	16 977 833,05	10 484 821,55	47%

III. Les données synthétiques du budget – Équilibre des sections

		FONCTIONNEMENT		FCT.	Taux de réalisation
		BP 2025	BP 2026	CFU 2025	2025
Dépenses de gestion courante dont :		26 783 994,58	27 743 218,85	23 036 374,78	86%
011	Charges à caractère général	22 728 140,37	19 392 266,99	18 716 042,64	82%
012	Dépenses de personnel	3 833 568,57	7 800 622,86	3 610 494,41	94%
65	Autres charges courantes	222 285,64	550 329,00	709 837,73	319%
Charges financières et exceptionnelles dont :		526 090,23	336 672,74	387 611,32	74%
66	Charges financières	399 590,23	336 172,74	387 611,32	97%
67	Charges exceptionnelles	126 500,00	500,00	0,00	
TOTAL des dépenses réelles		27 310 084,81	28 079 891,59	23 423 986,10	86%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	2 000 000,00	2 308 000,00	1 862 947,50	93%
023	Virement à la section d'investissement	10 894 028,25	11 347 008,69	0,00	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		40 204 113,06	41 734 900,28	25 286 933,60	63%

Recettes de gestion courante dont :		25 856 416,87	26 433 801,39	26 218 841,94	101%
013	Atténuations de charges	10 000,00	10 000,00	5 976,00	60%
70	Produits des services	508 500,00	602 601,39	822 170,69	162%
73	Impôts et taxes	22 443 055,42	23 200 000,00	23 023 678,15	103%
74	Dotations et participations	2 470 861,45	2 400 000,00	1 882 912,07	76%
75	Autres produits	10 000,00	10 000,00	70 105,03	701%
76	Produits financiers	414 000,00	211 200,00	414 000,00	100%
Produits exceptionnels dont :		1 110,00	21 500,00	1 104,36	99%
77	Produits exceptionnels	1 110,00	21 500,00	1 104,36	99%
TOTAL des recettes réelles		25 857 526,87	26 455 301,39	26 219 946,30	101%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	14 346 586,19	15 279 598,89	14 346 586,19	100%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		40 204 113,06	41 734 900,28	40 566 532,49	101%

		INVESTISSEMENT		INVEST.	Taux de réalisation
		BP 2025	BP 2026	CFU 2025	2025
Dépenses réelles d'investissement :		21 477 642,23	16 952 833,05	7 147 184,77	33%
20	Immobilisations incorporelles	869 875,73	1 577 299,00	54 690,03	6%
204	Subvention d'équipements	0,00	40 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 872 467,50	5 756 152,52	1 486 224,18	22%
23	Immobilisations en cours	12 473 301,20	8 301 971,55	4 342 559,00	35%
13	Subvention d'investissement	0,00	21 500,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 261 997,80	1 210 909,98	1 263 711,56	100%
27	Immobilisation financières	0,00	45 000,00	0,00	
Dépenses d'ordre d'investissement :		990 000,00	25 000,00	639 167,18	65%
40	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	0,00	0,00	0,00	
41	Opérations patrimoniales	990 000,00	25 000,00	639 167,18	65%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		22 467 642,23	16 977 833,05	7 786 351,95	35%

Recettes réelles d'investissement :		644 279,54	599 354,76	43 372,43	7%
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 665,87	0,00	4 665,87	100%
13	Subventions d'investissement	639 613,67	599 354,76	38 706,56	6%
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
Recettes d'ordre d'investissement :		21 823 362,69	16 378 478,29	10 441 449,12	48%
021	Virement de la section de fonctionnement	10 894 028,25	11 347 008,69	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sect°	2 000 000,00	2 308 000,00	1 862 947,50	93%
041	Opérations patrimoniales	990 000,00	25 000,00	639 167,18	65%
R001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 939 334,44	2 698 469,60	7 939 334,44	100%
RECETTES D'INVESTISSEMENT		22 467 642,23	16 977 833,05	10 484 821,55	47%